A.N.F.F.
Association Nationale
pour les **Festivités Florales**

CHARTE D'ENGAGEMENT – TEAM FRANCE

PRÉAMBULE

La Team France, collège de l'Association Nationale des Festivités Florales (ANFF), rassemble des ambassadeurs de l'art floral à la française.

Qu'ils soient artisans fleuristes confirmés ou apprentis motivés, ces professionnels incarnent et valorisent l'excellence, le savoir-faire et la créativité du Métier.

À travers la formation, les démonstrations publiques et la participation à des compétitions d'envergure, la Team France fait rayonner le prestige de la profession, tant au niveau national qu'international.

Soutenue et accompagnée par la **Fédération Française des Artisans Fleuristes** (FFAF), la Team France exige de ses membres un comportement exemplaire et un investissement réel.

La présente charte a pour objet de définir les engagements mutuels et les responsabilités du professionnel qui souhaite intégrer la Team France.

ARTICLE 1 : **ADHÉSION**

Le candidat s'engage à respecter le fonctionnement des instances représentatives du métier
il doit :

- Être à jour de sa cotisation annuelle auprès de la Fédération Française des Artisans Fleuristes (FFAF) en qualité d'artisan ;
- Ou, s'il est apprenti : Attester que son maître d'apprentissage soit lui-même adhérent à jour de cotisation auprès de la FFAF.

ARTICLE 2 : **MOTIVATION**

Intégrer le collectif, c'est s'engager à soutenir le métier au travers d'événements tels que : démonstrations chez les partenaires et sur les salons professionnels, s'inscrire à des concours internationaux et prêter main forte aux candidats, soutenir la FFAF dans ses actions d'adhésions, partager son expérience et savoir faire auprès des futures générations.

ARTICLE 3 : **ÉTHIQUE**

En tant qu'ambassadeur de la Team France, le signataire s'engage à :

- Arborer une tenue correcte et respectueuse (port éventuel des attributs ou logos de la Team France et de la FFAF lors des cérémonies et épreuves) ;
- Faire preuve du plus grand fair-play et de respect envers ses paires ;
- Autoriser la Team France et la FFAF à utiliser son image (photos, vidéos) et le visuel de ses créations à des fins de promotion de l'art floral français.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné(e), (prénom et nom), déclare avoir pris connaissance de la présente charte.

En intégrant la sélection de la Team France je m'engage sur l'honneur à en respecter scrupuleusement l'esprit et les conditions.

Fait à : (lieu), le : (date)

Signature du candidat
(précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")